

520 Titre précédent

Définition

Cette zone contient un titre précédent d'une ressource continue cataloguée sous un titre plus récent. Elle est utilisée quand la ressource continue, sous ses différents titres, est considérée comme une entité bibliographique unique de telle sorte qu'il n'existe dans la base qu'une seule notice dont le titre propre est le titre le plus récent. Dans ce cas, les titres précédents sont traités comme des variantes du titre d'une même entité bibliographique.

Occurrence

Facultative.
Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1	Le titre précédent est significatif ou non Cet indicateur précise si le titre précédent doit être traité comme un point d'accès titre indépendant, c'est-à-dire si un point d'accès supplémentaire doit être créé ou non à partir de ce titre	
	0	Le titre précédent n'est pas significatif Ce titre ne justifie pas la création d'un point d'accès.
	1	Le titre précédent est significatif Un point d'accès doit être créé pour ce titre.
Indicateur 2	blanc	Non défini

Sous-zone(s)

\$a	Titre précédent Titre propre du titre précédent de la ressource continue. Obligatoire. Non répétable.
\$e	Complément du titre Sous-titres et compléments du titre se rapportant au titre précédent mentionné dans la sous-zone \$a. Facultative. Répétable.
\$h	Numéro de partie Numéro d'une partie de la ressource continue lorsque celle-ci est subdivisée. Facultative. Répétable.
\$i	Titre de partie Titre d'une partie de la ressource continue lorsque celle-ci est subdivisée. Facultative. Répétable.
\$j	Numérotation des volumes ou dates extrêmes du titre précédent Numérotation du premier et du dernier volume portant le titre précédent ou, en l'absence de numérotation, dates extrêmes de publication. On peut indiquer à la fois la numérotation et les dates (EX 1). Facultative.

- Non répétable.
- \$n Autres informations
Cette sous-zone contient du texte destiné essentiellement à l'affichage d'une note. Par rapport aux autres sous-zones, elle doit être placée là où l'agence de catalogage veut que la note s'affiche.
Facultative.
Non répétable.
- \$x ISSN du titre précédent
ISSN attribué au titre précédent.
Facultative.
Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Cette zone est répétée pour chaque titre précédent devant faire l'objet d'un point d'accès. Les sous-zones \$a, \$e, \$h et \$i correspondent à celles de la zone 200. Toutefois, dans la sous-zone \$a, le titre propre du titre précédent peut être remplacé par le titre clé du titre précédent. La sous-zone \$j est prévue pour générer une note relative au titre précédent. L'ISSN de celui-ci doit y figurer s'il est disponible.

Zone(s) connexe(s)

- 43X Titres précédents
Ces zones de lien sont utilisées pour les titres précédents d'une ressource continue lorsque l'agence de catalogage considère que chaque tranche de dates de la ressource continue publiée sous un titre différent constitue une entité bibliographique indépendante. Chaque titre fait alors l'objet d'une notice séparée.

Exemple(s)¹

Exemples propres à l'édition française : EX 2 ▲.

- EX 1 ■ 200 1# \$aClaimants unite...
520 1# \$aClaimants newspaper. \$jIssue nos. 1 (summer 1974)-5 (autumn 1975)
520 1# \$a≠NSB≠The ≠NSE≠Claimant, and Claimants newspaper. \$jIssue no. 6 (1976)

La ressource continue Claimants newspaper est remplacée après sa cinquième livraison par The Claimant and Claimant's newspaper, dont seul un numéro, la livraison n° 6, est publié. A son tour, ce titre devient Clairmants unite, dont la numérotation commence à 7. La notice établie pour Claimants unite contient une entrée pour chacun des titres précédents.

- EX 2 ▲ 200 1# \$a Annuaire... (Club de la presse Méditerranée 06)
520 1# \$aAnnuaire du Club de la presse Méditerranée 06... \$j2000-2004

La ressource continue Annuaire du Club de la presse Méditerranée 06... est remplacée après sa cinquième livraison annuelle par Annuaire... (Club de la presse Méditerranée 06).

¹ NdT : les exemples provenant de catalogues anglo-saxons contiennent la ponctuation prescrite, qui a été saisie et non pas générée par programme comme le veut l'usage français.